

Unité de formation adaptation des crosses (pistolet)

Objectif : s'approprier les compétences théoriques et pratiques permettant d'adapter une crosse de pistolet 10 m à la main et à la position d'un tireur.

Dates : le stage se déroule du vendredi 24 novembre au dimanche 26 novembre 2023.

Lieu : Centre National de Tir Sportif de Châteauroux – RD 925 – 36130 Déols.

Frais d'hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 250 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais de fournitures : le matériel pour travailler sur les crosses (outillage, limes électriques et fournitures pâte à crosse, liège, etc.) est fourni par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel et thèmes développés :

- vendredi 24 novembre 2023 :
 - de 14 h 00 à 15 h 30 (théorie et diagnostic crosse),
 - de 16 h 00 à 18 h 30 (mise en pratique évaluation des crosses) ;
- samedi 25 novembre 2023 :
 - de 9 h 00 à 12 h 30 (pratique travail des crosses),
 - de 14 h 00 à 18 h 00 (suite pratique travail des crosses) ;
- dimanche 26 novembre 2023 :
 - de 9 h 00 à 12 h 00 (suite pratique et évaluation crosses),
 - de 13 h 00 à 14 h 00 (théorie et règlements crosse, bilan formation).

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m, ainsi qu'avec une crosse pouvant être adaptée à leur main et leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 6 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis (photocopie du diplôme d'initiateur de club).

Prérequis : le Brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'inscription, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les stagiaires initiateurs en cours de formation sur la saison 2023-2024 (joindre une attestation signée par le Responsable formation de ligue – RFL).

Date limite d'inscription : 26 octobre 2023.

Formateur : Philippe HÉYÈRE